RÉPUBLIQUE FRANÇAISE COMMUNE DE MARSEILLAN

Convocation du Conseil Municipal
Le Maire de la Commune de Marseillan a l'honneur d'informer le public
que le Conseil Municipal est convoqué :
MARDI 19 DECEMBRE à 18 H 00 salle Paul ARNAUD pour la tenue de la session ORDINAIRE.

ORDRE DU JOUR

- 1. Convention poste d'avitaillement (C AZAIS) (Annexe 1)
- 2. Demande de subventions pour la restructuration et l'extension du complexe sportif Louis Boudou (L FABRE)
- 3. Tarifs Marseillan Locations 2018 (MC FABRE DE ROUSSAC)
- 4. Convention 2018 : Comité des Œuvres Sociales du personnel communal (L FABRE) (Annexe 2)
- 5. Convention 2018: Crabe Sportif Marseillanais (L FABRE) (Annexe 3)
- 6. Convention 2018 : Maison de la Jeunesse et de la Culture (L FABRE) (Annexe 4)
- 7. Décision modificative N°2 Budget Office de Tourisme (MC FABRE DE ROUSSAC) (Annexe 5)
- 8. Décision Modificative N°2 Budget Ports (B DANIS) (Annexe 6)
- 9. Décision Modificative N°3 Budget Principal (M ROUVIER) (Annexe 7)
- 10. Décision Modificative N°3 Marseillan Locations (MC FABRE DE ROUSSAC) (Annexe 8)
- 11. Résolution de la ville de Marseillan à renoncer à accueillir des cirques détenant des animaux sauvages (A KELLY)
- 12. Dérogation au repos dominical 2018 (MC FABRE DE ROUSSAC)
- 13. Affaires scolaires : classes de neige 2017 2018 (A KELLY)
- 14. Déclassement du Domaine Public dans le Domaine Privé de la Commune d'une partie de l'Avenue des campings jouxtant les parcelles DM 6, 12, 23, 22, 49, 24 et 25 (J LAFAGE)
- 15. Déclassement du Domaine Public dans le Domaine Privé de la Commune : Chemin rural dit « du Caval » (J LAFAGE)
- 16. Vente de la parcelle AK 57 (J LAFAGE)
- 17. Décisions du Maire (M. le Maire)

Le Maire

Yves MICHEL